



Compte rendu de la réunion de bureau du 05/06/2018

1 – Commission maritime

Les animateurs poursuivent leurs auditions de personnes ne souhaitant pas s'exprimer devant l'ensemble de la commission. Elle a pour objectif de rédiger une contribution à l'automne.

Un groupe de travail sur les énergies marines renouvelables va commencer à travailler. Il sera animé par Guy Jourden, Jean-Claude Lebreton, Michel Paillard et Alain Ollivier. Les membres du Conseil souhaitant participer à ce groupe seront invités à se faire connaître.

Guy Jourden informe les membres du bureau qu'il participe aux travaux d'élaboration de la stratégie nationale de façade Nord Atlantique Manche Ouest. Il signale que dans ce cadre, seul le port de Nantes-Saint Nazaire est mis en évidence et qu'il essaie de peser pour faire apparaître le port de Brest. Il participe également activement à l'élaboration de la stratégie maritime régionale. Dans ce cadre, il fait part de sa satisfaction quant à l'écoute et la prise en compte des propositions de la société civile.

Maryse Larpent rappelle qu'une invitation du réseau Melglaz a été adressée aux membres de la commission et du bureau pour assister à une journée de réflexion qui aura lieu au Faou le 3 juillet intitulée « apprendre de, par et pour la mer. (cf. annexe)

Par ailleurs, une rencontre sera organisée le 22 novembre après-midi à Brest sur le thème de la maritimité par le réseau des conseils de développement bretons. Cette rencontre est labellisée « Breizh cop ». Une réunion de travail est organisée à Lorient le 14 juin de 10h00 à 12h30.

2– Commission Aménagement, Développement Durables

La commission a préparé un avis qui souligne une fois encore l'insatisfaction de ses membres. Maryse Larpent et Martine Stéphan font le compte-rendu de la réunion et des propositions faites par la commission.

Le bureau approuve le projet d'avis qui sera adressé dans les plus brefs délais au Président de la Métropole, au Vice-Président en charge de ce dossier ainsi qu'aux services. ([Consulter l'avis sur le site internet du Conseil](#)).

3 – Création d'un groupe de travail sur la vie associative

La première réunion aura lieu le 18 juin à 17h30 en présence de l'ADESS et du mouvement associatif de Bretagne. A ce jour, environ 10 personnes souhaitent y participer. La première réunion aura pour objectif de définir la feuille de route du groupe de travail.

Le CESER a réalisé une étude sur ce sujet. Maryse Larpent sollicitera les animateurs pour une présentation de leurs réflexions et préconisations à l'automne.

4 – Table Ronde du 25 avril

Environ 90 personnes ont assisté à la table ronde dont de nombreux élus et techniciens.

Maryse Larpent a commencé à retranscrire les interventions lors de la table ronde et Benjamin Grebot rédige un document issu de sa présentation. Plusieurs membres du bureau considèrent qu'il serait intéressant que le Conseil de développement se saisisse du sujet de « l'élargissement de la Métropole » afin de bien comprendre le projet de territoire et les objectifs qui en découlent.

5 – Moyens du Conseil de développement

Lors de la dernière réunion de bureau du pôle métropolitain du Pays de Brest, Thierry Cann a proposé aux communautés de communes de participer au financement d'un poste d'animateur supplémentaire à temps partiel (80%), afin de permettre à celui-ci d'assurer correctement ses missions notamment auprès des EPCI.

Cette participation est estimée à 3750 € par an par communauté de communes.

Suite aux réticences de la communauté de communes de Landerneau-Daoulas, qui considère qu'il n'y a pas de besoin d'animation puisqu'elle est faite par ses services et qu'elle réunit son collègue territorial, aucune décision n'a été prise.

Face à ce constat, Guy Jourden propose de prendre rendez-vous avec les services de l'Etat (Préfet et Sous-Préfet) de façon à les informer de nos difficultés à faire appliquer la loi.

6 – Questions diverses

- Maryse Larpent informe les membres du bureau qu'elle a eu un échange avec Daniel Impiéri, directeur de l'école de musique des Abers, au sujet d'une étude sur l'organisation de l'accès à la culture pour laquelle il a été missionné par la commune de Landéda.
- Le Conseil de développement a reçu un courrier du Conseil Régional l'invitant à diffuser l'information sur les modalités de participation citoyenne à la Breizh cop ([site internet](#))

- Visite du Polder A l'initiative de l'IFM, une visite est organisée le 9 juillet. 10 personnes se sont inscrites.
- Les rencontres nationales des conseils de développement se dérouleront à Sètes les 11 et 12 octobre. Maryse Larpent y animera un atelier sur les coordinations régionales.

**La prochaine réunion de bureau aura lieu
le jeudi 5 juillet 2018 à 17h30**



Apprendre de, par et pour la mer

Atelier « Quel dispositif d'accompagnement en 2018 ? »

MARDI 3 JUILLET

Comment accompagner la transition vers une société solidaire avec la mer à travers une société apprenante ?

En partenariat avec RSE-PED et le REEB (comité de pilotage Soli'mer), la Région Bretagne mène une réflexion sur ses modalités d'accompagnement aux projets « mer et littoral » des domaines de l'éducation-sensibilisation, de la recherche participative et de la responsabilité sociétale des entreprises. Des ateliers vous sont proposés pour contribuer à cette réflexion.

- 10h-12h Retour sur l'évaluation des dispositifs du Service des politiques maritimes (SPOMAR) de la Région Bretagne
- 12h-13h30 Déjeuner
- 13h30-17h Réflexion en ateliers sur les modalités d'accompagnement en 2018



Contacts

philippe.agbemegnah@bretagne.bzh



Lieu

Parc naturel régional d'Armorique – 15 place aux Foires - BP 27
29590 Le Faou

Avec l'aimable concours de

› CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA METROPOLE ET DU PAYS DE BREST

18 rue Jean Jaurès – BP 61321 – 29213 BREST CEDEX 1 – Tél. 02 98 00 62 30 – 02 98 33 51 79
Contact : maryse.larpent@conseil-developpement-brest.fr